

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 17 (1929)

Heft: 314

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259764>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fassent le nécessaire pour que, dans la mesure du possible, on donne suite à ces vœux dans les écoles des pays auxquels appartiennent ces organisations.»

Peut-être la partie la plus intéressante du Congrès fut-elle l'Exposition, très riche, qui avait été organisée au Palais des Expositions, et qui est restée ouverte un mois, mais à dû, malheureusement se fermer juste au moment où les éducateurs genevois rentraient en ville. Outre les très intéressants ensembles exposés par les écoles de Genève, de Zurich et du Tessin, et par l'Institut J.-J. Rousseau, on y pouvait admirer du matériel scolaire bien moderne — y compris des applications du phonographe, du cinéma et des projections sur films — une magnifique collection de livres d'enfants de 26 pays, réunie par le Bureau international d'Education, de ravissants jouets fabriqués par les élèves de la Waldorf-Schule, à Stuttgart, et les stands d'une douzaine de pays destinés à faire connaître le meilleur de leur civilisation, entreprise difficile lorsqu'on ne dispose que de quelques mètres carrés. La S. d. N., le B. I. T., l'Institut de Coopération intellectuelle, la Dotation Carnegie, l'Union internationale de Secours aux Enfants, la Croix-Rouge de la Jeunesse, le Mouvement de la Jeunesse suisse-romande, les Eclaireuses, l'Union mondiale de la Femme pour la Concorde internationale, la Ligue internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté et beaucoup d'autres organisations internationales avaient installé des stands du plus haut intérêt. Enfin, deux ensembles très différents, mais tous deux fort ingénieux, montraient à grands traits la marche de l'histoire humaine, et faisaient comprendre de façon saisissante l'interdépendance des peuples; c'étaient l'exposition Andrae, destinée aux Etats-Unis, et les documents amoncés une vaste entreprise, *l'Atlas de la Civilisation*, documents réunis par M. Otlet, de Bruxelles, et apportés du Palais mondial, pour rester à Genève si les Genevois en décident ainsi.

M. B.

III. Le V^e Congrès de la Fédération Internationale des Femmes Universitaires

(Genève, 7-14 août 1929.)

Parmi tant d'objets qui méritaient de retenir l'attention dans ce Congrès, je me bornerai à ce qui me paraît devoir intéresser particulièrement les lectrices du *Mouvement Féministe*.

Une des innovations heureuses du Congrès de cette année fut l'organisation de séances de groupes. A côté des réunions où l'on traitait de questions d'ordre général, il avait paru opportun de rapprocher les personnes cultivant le même domaine et ayant des intérêts professionnels communs. C'est ainsi que la doctoresse Schulz-Bascho, de Berne, présenta au groupe des médecins un rapport sur la situation des femmes médecins en Suisse. Le docteur Vauthier, de Leysin, avait ouvert la série des conférences du Congrès en parlant du Sanatorium universitaire de Leysin; Mme la doctoresse Gourfein-Welt, de Genève, revint sur ce sujet pour montrer l'importance thérapeutique du travail dans la cure de la tuberculose.

Les assistantes à la séance du groupe du Droit suivirent avec un vif intérêt l'exposé de Mme Schmidt, Dr phil., secrétaire de l'Office fédéral du Travail, à Berne, sur la valeur du travail des femmes dans l'économie publique de la Suisse, et de Mme Speiser, Dr jur., avocate et notaire à Bâle, sur la loi matrimoniale suisse et les problèmes qu'elle soulève.

Au groupe des Sciences, Mme Meylan, Dr ès sciences, de Lausanne, dans un tableau des professions scientifiques en Suisse, montra la place, bien petite, qui y est faite aux femmes. Un second exposé présenta aux auditoires une carrière féminine, nouvelle pour beaucoup d'entre elles, mais dont Mme la doctoresse Gourfein a entretenue une fois les lectrices du *Mouvement*: la carrière de laborantin, qui semble destinée à un certain avenir.

C'est de la culture de l'esprit international chez les jeunes que traita, dans le groupe de l'Education, Mme Werder, Dr phil., professeur à l'Ecole des jeunes filles de Zurich. Elle mit en relief le rôle que peut jouer dans cette culture, non seulement l'enseignement de l'histoire, mais celui de nombreuses autres branches. Mme Zolliger-Rudolph, Dr phil., professeur dans cette même école, présente un travail fort intéressant sur l'éducation sociale des jeunes filles. Enfin, Mme Evard, Dr ès lettres, professeur à l'Ecole secondaire et à l'Ecole normale du Locle, esquissa le tableau intéressant d'une éducation moderne des jeunes filles. Cette éducation serait basée sur la psychologie comparée des deux sexes et sur les nouveaux moyens d'influence que cette science offre à la pédagogie;

elle serait adaptée au psychisme féminin et à la double destination de la femme à la vie de famille et au travail social.

La séance publique, qui eut lieu le vendredi matin à l'Aula de l'Université, marqua le moment solennel du Congrès. M. Naef, conseiller d'Etat, et M. le prof. Werner, recteur de l'Université, souhaitèrent, en d'aimables paroles, la bienvenue aux congressistes. Parmi les discours qui suivent, je mentionnerai, à cause de leur intérêt social, celui de Mme Olivier et celui de Mme Schwarz-Gagg. Mme la doctoresse Olivier fit l'historique de la lutte contre la tuberculose en Suisse. Ame de ce mouvement, elle rappela que les femmes en avaient été les initiatrices. Les femmes médecins ont devant elles la belle tâche de poursuivre l'œuvre commencée; Mme Olivier fit appel à leur cœur, leur demandant de joindre à leurs qualités professionnelles, une chaude sympathie à l'égard des tuberculeux.

Mme Schwarz-Gagg, Dr rer. pol., de Berne, exposa ensuite nos devoirs vis-à-vis des ouvrières d'usine. Elle est de celles qui considèrent que le travail scientifique des femmes doit avoir un intérêt humain. Nous devons donc étudier les conditions du travail des femmes dans les usines, et non seulement dans ses répercussions physiques, mais dans ses résultats moraux, pour soulager plus efficacement les travailleuses.

M. H. Fuss, du B. I. T., voulut bien venir exposer aux congressistes l'état de la question du chômage des intellectuels. Il n'y voit pas un problème différent dans son essence de celui du chômage des autres groupes de travailleurs. Pour les uns comme pour les autres, le chômage a la même cause profonde, qui est la rupture de l'équilibre économique international. A ces causes générales s'ajoutent naturellement, dans chaque profession intellectuelle, des causes particulières à cette profession. Le problème consiste à augmenter la demande des valeurs intellectuelles. Pour le présent, il conviendrait que les intellectuels jouissent aussi d'assurances contre le chômage, qu'ils puissent user des services des bureaux de placement et d'orientation professionnelle, enfin qu'ils se joignent aux travailleurs manuels en vue d'une action solidaire.

J'ai gardé pour la fin le discours de Mme Dr. von Zahn-Harnack, présidente de la Fédération allemande, discours spécifiquement féministe. Mme von Zahn rappela tout ce que les études de femmes doivent au mouvement féministe en général et quelles espérances furent fondées sur l'accès des femmes aux professions libérales. Ces espérances ne furent réalisées qu'en partie. Les femmes de culture universitaire doivent, sortant de leur individualisme, s'éveiller au sens de leur responsabilité dans le domaine qui est le leur.

Je ne peux passer sous silence la visite que les congressistes firent à la Société des Nations, où elles furent reçues par Sir Eric Drummond, et au Bureau International du Travail. Elles rendirent ensuite visite à différentes organisations internationales. Mme Bieler-Butticaz, ingénieur et Dr ès sciences, avait également organisé une série de visites dans des institutions scientifiques et dans les principales industries de la ville. Les médecins visitèrent les différents services de l'Hôpital cantonal.

Dans la séance de clôture, une série de résolutions concernant la nationalité de la femme mariée fut adoptée. Ces résolutions, après avoir été soumises aux juristes des Associations nationales, seront présentées à la Conférence pour la codification du Droit international, qui aura lieu à La Haye en 1930. Elles sont basées sur cette idée fondamentale qu'une femme, mariée ou non, a le même droit qu'un homme de garder ou de changer sa nationalité. L'Assemblée adopta également la proposition des femmes médecins de créer un lit au Sanatorium universitaire de Leysin.

Après tant de travaux, que restera-t-il de ce Congrès? Il n'aura pas été vain si de cette collaboration intellectuelle résulte un esprit d'entente et quelque promesse de paix.

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Bâle, septembre 1929.

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée générale, qui aura lieu à Hérisau les 5 et 6 octobre. Nous nous réjouissons de nous réunir une fois au pays d'Appenzell, et espérons que nos déléguées s'y rendront nombreuses. Comme l'organisation d'une assemblée est plus difficile dans une petite ville que dans une

grande, nous vous serions reconnaissantes d'annoncer à temps votre arrivée.

A l'ordre du jour de notre Assemblée figurent les élections du Bureau et du Comité de l'Alliance. Nous sommes heureuses d'avoir trouvé dans le canton de Vaud trois femmes qui veulent bien former le Bureau. A part cela, peu de candidates nous ont été proposées pour le Comité. Vous en trouverez la liste ci-incluse.

Nous regrettons qu'aucune Société ne nous ait envoyé de propositions. Par contre, la Commission pour les Allocations familiales présente la proposition suivante:

« La Commission des Allocations familiales avait la tâche d'étudier cette question des allocations familiales. Sur la base des études faites par elle, elle demande maintenant à être transformée en un Comité de travail pour l'amélioration de la situation économique de la famille, là où ce sera possible. »

Le Comité a décidé de porter à 11 le nombre de ses membres. L'Alliance ayant presque doublé actuellement ses effectifs, cette augmentation nous semble justifiée; elle permettra une meilleure représentation des diverses parties du pays. L'art. 9 des statuts disant que le minimum des membres doit être neuf, et ne fixant pas de maximum, il est donc permis d'augmenter le chiffre actuel sans modification statutaire.

Nous vous envoyons également la carte de votre déléguée; cette carte doit être échangée AVANT la séance contre la carte de vote (carte rose). Conformément à l'art. 6 des statuts, une déléguée ne peut pas représenter plus de deux sociétés. La carte rose ne sera délivrée que contre présentation de la carte blanche de déléguée, ceci étant notre seul moyen de contrôle.

Les Sociétés qui ne pourraient se faire représenter nous obligeraient beaucoup en nous prévenant de leur décision. A ce propos, nous rappelons que la Caisse des voyages de l'Alliance est prête à aider celles de nos Sociétés qui, encore jeunes ou numériquement faibles, craignent de trop lourdes charges financières. Les demandes doivent être faites AVANT l'Assemblée générale. D'autre part, nous serons très reconnaissantes aux amies qui voudraient bien penser à alimenter cette caisse. Adresser les dons et les demandes à notre trésorière, Mme Schindler, Oberer Quai, 6, Bienn.

A ces lignes est jointe encore l'invitation des Sociétés de Hérisau, à laquelle nous comptons que vous répondrez nombreuses.

Enfin, nous avons la joie de vous annoncer l'entrée d'une Société nouvelle dans l'Alliance. C'est: la Section de Zurich de l'Alliance suisse des Gardes-Malades.

Une erreur s'est glissée dans notre circulaire d'avril: ce n'est pas la Section genevoise, mais l'Alliance nationale des Unions chrétiennes de jeunes filles, qui est entrée dans l'Alliance.

Dans l'espoir de rencontrer à Hérisau le plus grand nombre de nos Sociétés alliées, nous vous adressons nos plus cordiales salutations.

Pour l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses:

La Présidente: E. ZELLWEGER.

La Secrétaire: E. LOTZ-ROGNON.

Elections du Bureau et du Comité

Liste des Candidates

Bureau:

Présidente: Mme DE MONTET, (Vevey), proposée par les Sociétés féminines vaudoises.

1^{re} Vice-présidente: Mme QUINCHE, (Lausanne), proposée par les Sociétés féminines vaudoises.

2^{me} Vice-présidente: Mme E. ZELLWEGER (Bâle).

Secrétaire: Mme MARTIN, (Vevey), proposée par les Sociétés féminines vaudoises.

Trésorière: Mme SCHINDLER (Bienn).

Membres du Comité:

Mme OBERST BIBERSTEIN (Berne), proposée par le *Berner Frauenbund* et appuyée par la *Section de Zurich de la Société d'Utilité publique des Femmes*, et par l'*Union für Frauenbestrebungen, de Zurich*.

Mme CHENEVARD (Genève).

Mme GLETTI (Zurich).

Mme JUNOD (Neuchâtel).

Mme LOTZ (Bâle).

Mme METTLER (St-Gall).

Mme DU PASQUIER (Genève) proposée par les Sociétés féminines de Genève.

Mme H. STUCKI (Berne) proposée par le *Berner Frauenbund*.

Lettre d'invitation des Sociétés d'Hérisau

MESDAMES ET CHÈRES ALLIÉES,

Nous vous invitons cordialement à tenir la 28^{me} Assemblée générale de l'Alliance à Hérisau. Nous savons bien que, pour atteindre notre lointaine localité, plusieurs d'entre vous devront faire un long voyage. Nous savons également que nous ne pouvons vous offrir ni les curiosités, ni les trésors artistiques, ni les œuvres sociales qui font d'une grande ville un centre d'attraction. Etant donné nos circonstances spéciales et la petitesse de notre canton, nous serons obligées de vous recevoir simplement. Cependant nous osons espérer que vous nous ferez le plaisir de venir nombreuses chez nous.

Nos autorités, tant politiques qu'écclesiastiques, ont aimablement mis à notre disposition la salle du Grand Conseil pour nos réunions du samedi après-midi et du dimanche matin, ainsi que l'église, où nous entendrons dimanche matin, à 8 h. 1/4, prêcher Mme Gutknecht, pasteur à Zurich.

La soirée familiale organisée par les deux Sociétés appenzelloises pour samedi soir, ainsi que le repas en commun de dimanche à midi, auront lieu dans l'Hôtel du Lion (hôtel sans alcool). Ces trois bâtiments sont au centre de Hérisau.

On peut se loger dans quelques bons hôtels au prix de 5 fr. 20 à 5 fr. 50 (chambre et petit déjeuner). Il y a également un grand nombre de logements chez des particuliers, dont nous vous prions de faire largement usage. Nous nous réjouissons beaucoup de recevoir des femmes de toutes les parties de la Suisse. Comme on nous a offert plusieurs chambres à deux lits, celles d'entre vous à qui cela conviendrait sont priées de nous le faire savoir.

Vu l'exiguité des locaux, veuillez vous inscrire avant le 1^{er} octobre, auprès de Mme Clara Nef, Weiher 63, Hérisau, pour le repas en commun du dimanche à midi et pour votre logement (hôtel ou logement chez des particuliers). Les inscriptions qui arriveraient après cette date ne pourraient plus être prises en considération.

A la gare, à l'arrivée des trains de Gossau, se trouvera un petit bureau de renseignements. Il y aura aussi à la gare des personnes qui accompagneront les déléguées à leurs logements.

Espérant une nombreuse participation, nous vous adressons, Mesdames et chères Alliées, nos sincères salutations.

UNION FÉMINISTE DE HÉRISAU.

LIQUE DES FEMMES ABSTINENTES DE HÉRISAU.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 23 septembre:

GENÈVE: Club International, 4, rue de Monthoux, 21 h.: La femme dans la poésie, conférence par Mme Hélène Vacaresco, déléguée de Roumanie à la S.d.N., sous les auspices de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. La séance sera présidée par Mme Malaterre-Sellier, vice-présidente de l'Alliance.

Samedi 28 septembre:

BERNE: Réunion sur convocation du Bureau Exécutif du Comité d'Action de la pétition fédérale pour le suffrage féminin.

Dimanche 29 septembre:

BERNE: 10 h. 15 précises, Hôtel « zum Wilden Mann », Aarbergstrasse, 41: VII^e réunion des Présidentes de Sections de l'A.S.S.F.: 1. L'entrée des femmes dans les partis politiques: Mme Grüttner (Berne) et M. Frey (Soleure). — 2. Après la pétition: Mme Leuch (Lausanne). — 3. Questions féministes internationales: Mme Gourd (Genève). — 4. Divers et positions individuelles.

Mardi 1^{er} octobre:

LUCERNE: Union Féministe, Assemblée générale. Le Congrès de Berlin, causerie en français par Mme Gourd.

Samedi 5 octobre:

LANDECY (Canton de Genève), de 14 à 19 h.: Vente au profit de l'Ouvroir de Landecy. Bulbes et oignons de jacinthes, tulipes, crocus, glaïeuls; plantes vivaces, dahlias, phlox, delphiniums. Miel aux fleurs du Salève.

Ecole d'Etudes sociales pour femmes - Genève subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver: 23 octobre 1929-22 mars 1930

Culture féminine générale: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales
Préparation aux carrières d'activité sociale (Protection de l'enfance, surveillance d'usines, etc.), d'administration, d'établissements hospitaliers, d'enseignement ménager et professionnel féminin, de secrétaires, bibliothécaires, libraires.
Cours d'infirmières-visiteuses en collaboration avec la Croix-Rouge.

Des auditrices sont admises à tous les cours

Ecole de Laborantines (Auxiliaires de laboratoire)

sous la direction d'une Commission spéciale

Programme 50 ct. et renseignements par le secrétariat rue Ch.-Bonnet, 6.

Foyer de l'Ecole d'Etudes sociales Téléphone 51-193 — Rue Töpffer, 17 — GENÈVE

Cours ménagers par séances de 3 h. ou par séries de 10 et 20 leçons.

CUISINE, COUPE ET CONFECTIION, MODE ET LINGERIE,
RACCOMMODAGE, REPASSAGE, BRODERIE, ETC.

Semestre d'hiver: 16 septembre au 29 mars

Le Foyer reçoit comme pensionnaires des étudiantes de l'Ecole, des élèves ménagères, et forme des gouvernantes de maison.